

SOIREE CITOYENNE

28 juin 2018

Quel Centre Ardèche en 2040 ?

Schéma de Cohérence Territoriale
Centre Ardèche

Château du Bousquet, Saint Laurent du Pape. 18h

Centre  Ardèche
SCoT

Le Centre Ardèche

- 3 intercommunalités
- 84 communes
- 63 090 habitants

Regroupées en un Syndicat Mixte, du même nom, crée en 2001, et qui porte aujourd'hui le SCoT.

Une démarche menée sur l'ensemble du territoire national : près de 500 SCoTs en France concernant un peu plus de 50 millions d'habitants.



Un Schéma de **COHERENCE** Territoriale



Un document d'urbanisme, chef d'orchestre de l'ensemble des politiques locales de l'aménagement...



HABITAT

AGRICULTURE

PAYSAGES

ENERGIE

COMMERCE

ECONOMIE

BIODIVERSITE

MOBILITE



...qui donne la direction et pose les conditions du développement du Centre Ardèche pour 20 ans



Le SCoT est à la fois UNE DÉMARCHÉ POLITIQUE ET CONCERTÉE et UN OUTIL DE PLANIFICATION JURIDIQUE.

En tant que document d'urbanisme, son contenu, ses objectifs et sa portée sont définis par le code de l'urbanisme.

Les élus du Centre Ardèche : **30 élus au Syndicat Mixte réunis autour du Président** accompagnés **d'une équipe technique** d'urbanistes et professionnels du développement pour animer et rédiger le SCoT Centre Ardèche.

OBJECTIF

Rendre dynamique le territoire tout en préservant les équilibres entre les espaces urbains, ruraux et naturels



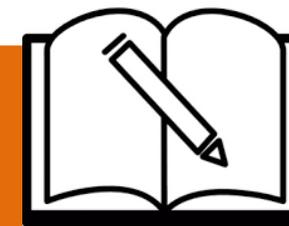


1

D'un **diagnostic**.
Etat des lieux du territoire pour mieux cerner les besoins et les enjeux à prendre en compte



2017 et mise à jour jusqu'à l'arrêt du SCoT



2

D'un **PADD**.
Projet d'Aménagement et de Développement Durable
Une **stratégie** précisant les grandes orientations d'organisation et de développement du territoire



2018-2019



3

D'un **DOO**.
Document d'Orientations et d'Objectifs
Un **cadre réglementaire** qui fixe les obligations et les recommandations pour l'aménagement du territoire



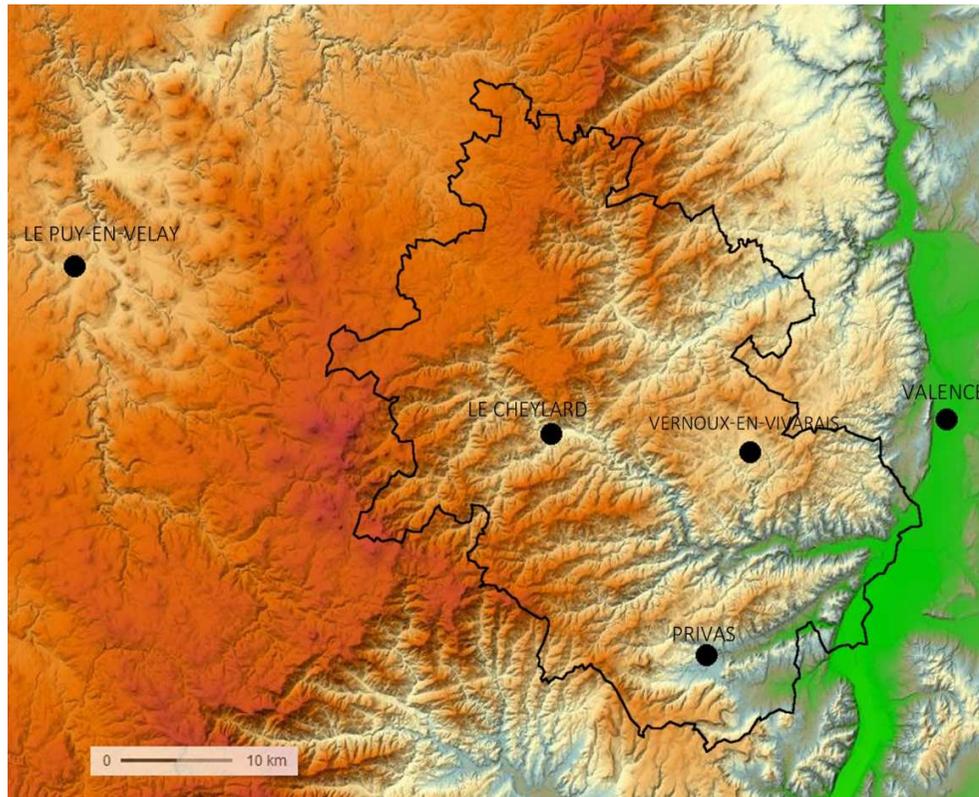
Objectif printemps 2020

Le Centre Ardèche

Un territoire en mouvement,
et des futurs possibles....

Centre  Ardèche
SCoT

- Des zones à dominante rurale dans les secteurs de montagnes et de pentes, et des zones plus urbanisées sur les piémonts et les plaines particulièrement en proximité de la vallée du Rhône



- Un fonctionnement conditionné par sa géographie de vallées et de moyennes montagnes



Un territoire hétérogène
➔ Des contrastes
EST/OUEST



Habiter le Centre Ardèche

Le mouvement

- Une faible densité de population
- Une croissance démographique positive mais faible
- Une population qui vieillie et aux revenus faibles
- 70 % des logements sont des maisons individuelles
- Une vacance qui se développe sur les centres bourgs
- Un parc de logement qui se concentre et se développe sur la vallée du Rhône
- Des logements vacants à reconquérir : levier d'attractivité du territoire
- Un marché immobilier abordable
- Un nombre de logements sociaux qui répond à la demande

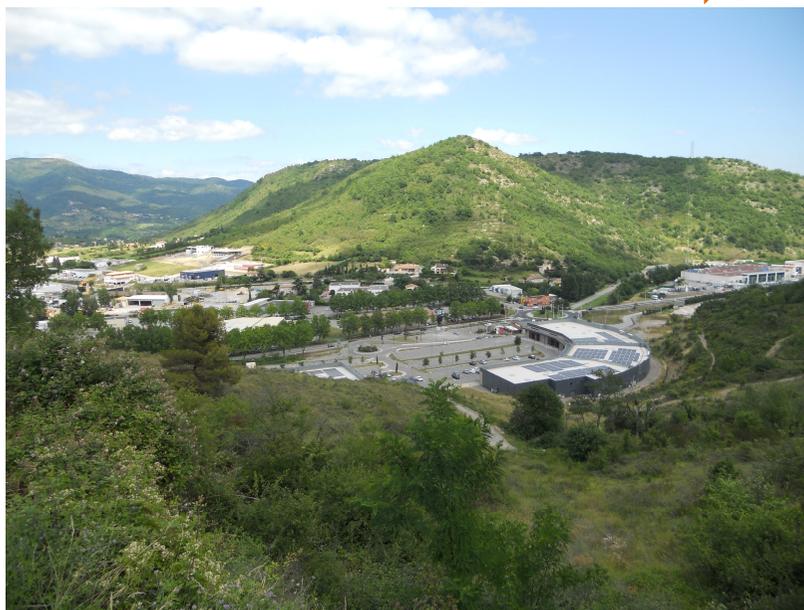


Les futurs possibles

Comment habiter le territoire ?



Faire ses courses en Centre Ardèche



Le mouvement

- Une offre commerciale de proximité qui permet une autonomie relative des bassins de vie
- Des évolutions dans les habitudes de consommation : recherche de qualité, services, circuits courts, etc.
- Un commerce ambulant qui participe au cadre de vie et à l'attractivité (hab., touristes)
- Un territoire vivant/animé toute l'année (faible saisonnalité)
- Des commerces de proximité « exclusivement » (99%), et fragiles
- Une forte concentration de l'offre commerciale sur Privas
- Une évasion commerciale sur la vallée du Rhône (Valence, Montélimar)
- Concurrence de l'e-commerce

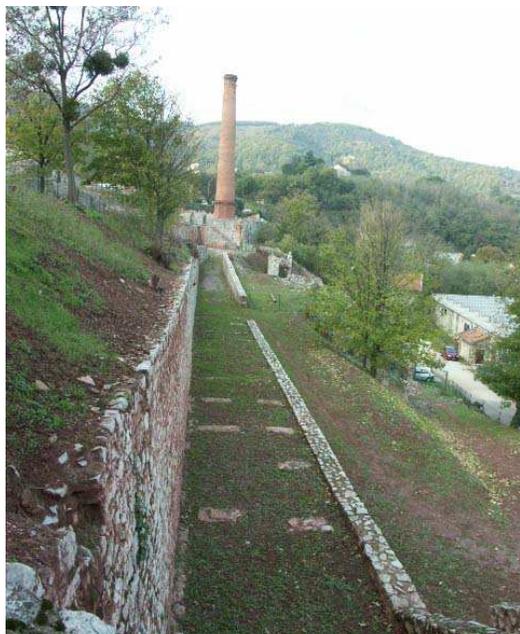
Les futurs possibles



Comment consommer sur le territoire ?



Travailler en Centre Ardèche



Le mouvement

- Une économie Sociale et Solidaire très présente (15% des salariés)
- 83 grandes structures employeuses > 50 salariés
- Perspectives de créations-extensions d'entreprises créatrices d'emplois sur certains secteurs et une dynamique de création de TPE
- Un poids du tourisme dans l'économie et des emplois non délocalisables
- Des résidences secondaires qui impactent sensiblement l'économie
- Forte spécialisation de l'économie : tertiarisation vs agriculture et production
- L'économie présentielle = 80% des emplois
- 70% des entreprises sont des TPE
- Taux de chômage > 12%
- Une économie fortement dépendante de la dynamique démographique et du tourisme (économie présentielle)

Les futurs possibles

Quelle(s) secteur(s) économique(s) développer ?



Cultiver, produire et récolter
en Centre Ardèche



Les futurs possibles

Quelle(s) secteur(s)
agri/sylvicole(s)
en 2040 ?

Le mouvement

- Agriculture encore très présente sur certains bassins (5% des actifs du territoire en moyenne, mais 18% sur bassin Lamastre)
- Une agriculture très diversifiée.
- Développement de l'agriculture biologique, AOP, etc.
- Dynamique agricole soutenue par la combinaison d'activités: vente directe, circuits courts, agritourisme, etc.
- Une activité pastorale → limitation des risques de feu de forêt.
- Un nb d'exploitations agricoles en diminution depuis 20 ans
- Agriculture dépendante du maintien d'opérateurs de proximité : abattoirs, collecteurs, coopératives, groupements de producteurs
- Installation, transmission, reprise d'exploitations (terres, bâtiments, logement, etc.)
- 500 emplois de la filière bois non délocalisables
- Un bon potentiel de développement de la filière bois à saisir.
- Filière bois énergie en fort développement
- Diminution du nombre de scieries
- Besoins de foncier/scieries (créations, extension)
- Forêt privée à 90%



Energies et Gaz à Effets de Serre
en Centre Ardèche



Les futurs possibles



Le mouvement

- Une consommation d'énergie finale inférieure à la moyenne nationale (1,9 tep/hab/an, 2,2 tep/hab/an en 07 et 2,4 en R-Alpes)
- Forte dépendance aux énergies fossiles
- Une production inégalement répartie (70% = production hydroélectrique sur Beauchastel notamment)
- Un potentiel de production important
- Un risque de précarité important
- Une baisse des émissions depuis 2005 (-17%)
- Une forêt qui absorbe le double des émissions de GES du territoire

Quelle(s) énergie(s)
en 2040 ?



Se déplacer en Centre Ardèche



Le mouvement

- Des déplacements domicile-travail en hausse (vers Privas et Valence notamment)
- Peu d'alternatives à la voiture individuelle
- Une certaine autonomie fonctionnelle des bassins limitant les déplacements
- Un bon maillage routier
- Des initiatives des EPCI en matière de transports collectifs et de modes alternatifs de déplacements
- Le relief, une contrainte pour se déplacer → contrastes ouest/est
- Faible densité de la population : une difficulté pour les transports en commun

Les futurs possibles

Quelle(s) mobilité(s) en 2040 ?



La nature en Centre Ardèche

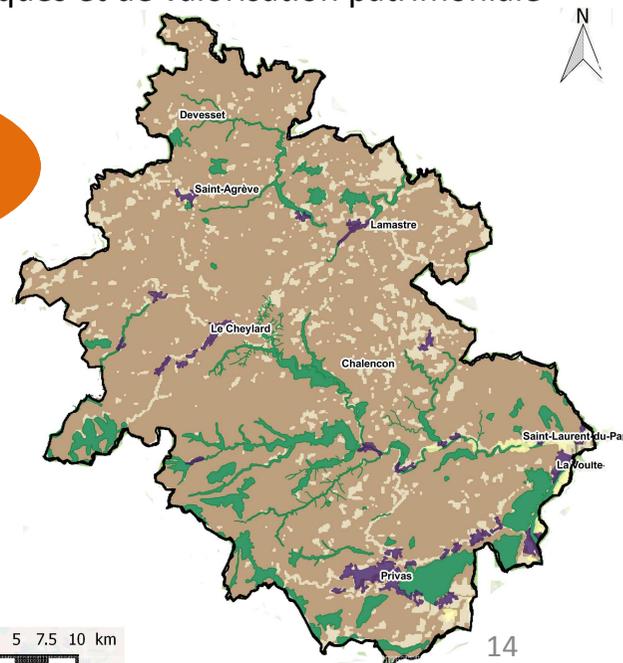


Les futurs possibles

Le mouvement

- Une diversité de milieux naturels riches et globalement bien préservés
- Une Trame Verte et Bleue bien fonctionnelle, un réseau de réservoirs de biodiversité et de corridors écologiques nombreux et de bonne qualité
- De nombreux outils de protection (Natura 2000, ZNIEFF...)
- 1/3 des espaces agricoles favorables à la biodiversité
- 4 corridors écologiques à remettre en bon état identifiés par le Schéma Régional de Cohérence Ecologique Rhône-Alpes
- Une omniprésence de la « nature » qui peut favoriser son « oubli » dans les politiques d'aménagement
- Des opportunités touristiques et de valorisation patrimoniale

Quelle place pour la Biodiversité en 2040 ?



Le paysage en Centre Ardèche



Les futurs possibles

Le mouvement

- Une mosaïque paysagère à conserver composée de 7 entités distinctes et qui forme un ensemble diversifié de paysage et participe à l'identité et à la qualité de vie du Centre Ardèche
- Développement de l'habitat diffus/mitage du territoire
- Des entrées de villes dégradées
- Des installations de production d'énergies renouvelables qui peuvent marquer durablement le paysage
- La disparition de paysages agricoles emblématiques (terrasses...)
- Des opportunités de valorisation touristiques et patrimoniales
- Territoire très « paysager » qui peut faire oublier sa prise en compte dans les politiques d'aménagement

Quel cadre de vie en 2040 ?



Quelle(s) secteur(s) économique(s)
développer ?

Quelle(s) mobilité(s)
en 2040 ?

Quelle place pour la
Biodiversité en 2040 ?

Comment habiter le territoire ?

Comment consommer
sur le territoire ?

Quel cadre de vie
en 2040 ?

Quelle(s) secteur(s)
agri/sylviculture(s)
en 2040 ?

Quelle(s) énergie(s)
en 2040 ?

Vous pouvez retrouver plus d'informations sur le SCoT sur www.scot-centreardeche.fr

nos actualités



Faites part de vos idées/remarques/suggestions sur le site internet, rubrique « **Boite à idées** »



La **lettre d'info du SCoT**, disponible dans vos mairies

Des **registres de concertation**, disponible dans chacun des sièges des intercommunalités du Centre Ardèche

Merci pour votre attention !

